
Résolution

Désignation des représentants du Conseil administratif au Conseil de Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement (FCBL)

- Vu les articles 10 lettre b) et 11 des statuts de la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement (FCBL) du 14.12.1993, modifiés le 15.10.2019

Le Conseil municipal, par 22 voix pour (unanimité des membres présents)

1. prend acte des deux membre désignés par le Conseil administratif ci-après pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025, à savoir
 - Monsieur Nicolas Wisard
 - Monsieur Gianluigi Bottani (*sous condition de la suppression de l'art. 11, al. 5 des statuts de la FCBL*)
2. valide la dérogation à la limite ordinaire de durée des mandats pour Monsieur Nicolas Wisard
